



MASTER

MENTION DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

1
UFR

Parcours Direction artistique de projets culturels européens

DURÉE
2
ANNÉES



MONTPELLIER FORMATION INITIALE



FORMATION CONTINUE



VAE



34104



326175

Le Master **Direction artistique de projets culturels européens** propose aux étudiants d'acquérir une formation pluridisciplinaire dans les domaines artistiques et culturels. Il s'agit d'une formation professionnalisante mais qui n'oublie pas l'importance d'une approche théorique de la création dans le domaine des arts du spectacle (cinéma, audiovisuel, théâtre, danse, arts du cirque), de la musique et des arts plastiques.

Cette formation a pour objectif l'étude du monde de la culture sur un plan artistique, sociologique et politique. Elle se propose d'étudier les différents facteurs du développement culturel, d'observer l'architecture des politiques culturelles et d'en identifier les différents acteurs, en France et en Europe.

Les étudiants réalisent des cas pratiques et sont mis en situation professionnelle tout au long du master. La formation s'appuie enfin sur un stage obligatoire de 18 semaines (en M1 et en M2) que les étudiants effectuent durant leur master.

Par le contact des étudiants avec des professionnels du milieu concerné, le master Direction artistique de projets culturels européens permet d'envisager une carrière professionnelle dans les milieux artistiques tant dans le secteur public que privé, à l'échelle locale, nationale et européenne. Il forme de futurs cadres responsables de structures et de projets culturels.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Culture, Arts & Médias
- Management, Ressources Humaines & Communication
- International
- Industries Culturelles & Créatives



PORTRAITS
DE DIPLOMÉS
RÉUSSITES
STAGES
MÉTIER
INSERTION PRO

www.dicopro.univ-montp3.fr

“

L'emploi dans le secteur culturel connaît un essor croissant et la maîtrise de compétences professionnelles en gestion et administration d'entreprises culturelles et artistiques est fondamentale et très valorisée. Le Master Direction artistique de projets culturels européens, ouvert à des profils et à des expériences très variés, est une formation professionnalisante qui offre à ses étudiants la possibilité d'acquérir de solides savoir-faire et connaissances théoriques et pratiques. La dimension européenne, essentielle, irrigue l'ensemble des enseignements.

”

ATOUTS ET COMPÉTENCES CLÉS

- Acquérir des connaissances en économie, politique, droit, gestion de la culture, histoire, esthétique, anthropologie des arts,
- Acquérir les fondamentaux de la communication et de la médiation,
- Connaître l'environnement, l'organisation et le fonctionnement des milieux culturels et artistiques,
- Monter des projets européens : veille, budget, planification des activités, développement de partenariats...
- Créer et diriger une entreprise culturelle,
- Promouvoir et diffuser des projets culturels,
- Gérer et administrer un projet culturel,
- Organiser la logistique d'un événementiel,
- Maîtriser l'anglais ou une langue étrangère.

MASTER

MENTION DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Parcours Direction artistique de projets culturels européens



UFR 1

FACULTÉ DES LETTRES, ARTS, PHILOSOPHIE, PSYCHANALYSE

La Faculté offre un enseignement diversifié dans le domaine des Humanités et des Arts : Langues anciennes, Littérature, Philosophie, Psychanalyse, Théâtre, Cinéma, Arts plastiques et Musique..

+ d'infos : ufr1.www.univ-montp3.fr



PUBLIC CIBLE ET PRÉ-REQUIS

LICENCES CONSEILLÉES POUR L'ACCÈS AU M1 :

- Licence Arts du spectacle (Cinéma -Théâtre-Spectacle vivant)
- Licence Musicologie
- Licence Histoire de l'Art
- Licence Arts plastiques
- Licence Études culturelles
- Licence Études européennes
- Licence Sciences Politiques
- Licence Droit européen
- Licence pro Gestion de projets & de structures artistiques

PRÉ-REQUIS EN TERMES DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES :

- Le candidat est un généraliste capable de transcender les frontières disciplinaires. Au regard des réalités professionnelles des métiers des arts et de la culture, le Master Direction Artistique de Projets culturels européens a une vocation internationale. Les candidats doivent par conséquent être sensibles à la diversité artistique et culturelle ainsi qu'à la coopération internationale
- Bonne maîtrise (expression écrite et orale) de la langue anglaise et éventuellement d'une autre langue
- Pour les candidats non francophones, le niveau de français C1 est requis



4 SEMESTRES



120 CRÉDITS AU TOTAL
30 ECTS PAR SEMESTRE

SEMESTRE 1

HISTOIRE ET ESTHÉTIQUES DES ARTS ■ 6 ECTS | 43H

Histoire et Théorie 1 (24h) | Films, Festivals et mondes contemporains (19h)

POLITIQUE ET ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE CULTURELLE ■ 9 ECTS | 59H

Politiques culturelles (24h) | Les Marchés de la Culture (15h) | Culture & Mécénat (20h)

ADMINISTRATION ET GESTION DE L'ENTREPRISE CULTURELLE I ■ 9 ECTS | 60H

Créer son Association (9h) | Administration/ Production en secteur culturel (18h) | Droit Fiscal et Droit du travail (10h) | Mécanismes du plan comptable (23h)

CRÉATION MUSICALE ET ARTISTIQUE XX^E ET XXI^E (1 AU CHOIX) ■ 3 ECTS | 20H

Séminaire 2 : Relations entre la musique et les autres arts | Séminaire 3 : Composition musicale aux XX^e et XXI^e siècles 1

LANGUE VIVANTE (1 AU CHOIX) ■ 3 ECTS | 20H

SEMESTRE 2

ADMINISTRATION ET GESTION DE L'ENTREPRISE CULTURELLE II ■ 2 ECTS | 30H

Droit d'auteur et droit du spectacle (15h) | Développer un projet de territoire (15h)

COMMUNICATION ET MÉDIATION CULTURELLE ■ 4 ECTS | 60H

Les publics de la culture (15h) | Les fondamentaux de la communication (20h) | Enjeux et défis pratiques de la Médiation numérique (25h)

PROJET CULTUREL COLLECTIF ■ 6 ECTS | 50H

PRÉ-MÉMOIRE-MÉTHODOLOGIE PROJET PROFESSIONNEL I ■ 8 ECTS | 20H

STAGE FRANCE ET INTERNATIONAL : RECHERCHE & SUIVI ■ 7 ECTS | 20H

LANGUE VIVANTE : anglais pour DPEC ■ 3 ECTS | 20H

M1
MASTER 1

2021 - 2022

Tous bacs
confondus



Effectifs
de la mention
12



Taux de réussite de
la mention
100 %

M2 MASTER 2

SEMESTRE 3

HISTOIRE & ESTHÉTIQUE DES ARTS II ■ 9 ECTS | 74H

Pratiques curatoriales en Arts visuels (24h) | Histoire et esthétique du cinéma documentaire (26h) | Spectacle Vivant et Intermédialité (24h)

DIRECTION ARTISTIQUE DE PROJETS CULTURELS EUROPÉENS ■ 9 ECTS | 55H

Théâtres & scènes d'Europe (15h) | Festivals de Musique(s) en Europe (15h) | Visions Européennes par le cinéma (Festivals, Capitales) (15h) | Rencontres D'Europe/Séminaire Erasmus (10h)

GESTION DE PROJETS CULTURELS EUROPÉENS ■ 9 ECTS | 60H

Financements européens de la culture (20h) | L'Europe et ses Réseaux (20h) | Conception et Pilotage de projets européens (20h)

LANGUE VIVANTE (1 AU CHOIX) ■ 3 ECTS | 20H

SEMESTRE 4

STAGE EN ENTREPRISE : RECHERCHE ET SUIVI ■ 10 ECTS | 24H

MÉMOIRE - MÉTHODOLOGIE DU PROJET PROFESSIONNEL II ■ 20 ECTS | 26H

2020 - 2021

Tous bacs
confondus



Effectifs

21



Taux de réussite

95,2 %



Retrouvez le détail des formations sur le portail de l'offre de formation de l'université

www.univ-montp3.fr
rubrique «Offre de formation»

ou en scannant ce QR code

+ D'INFOS

CONDITIONS D'ACCÈS

■ En Master 1 :

Cette formation est ouverte à la candidature des étudiants titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle.

L'admission en M1 dépend des capacités d'accueil fixées par l'université et est subordonnée à l'examen du dossier du candidat par le jury de sélection de la formation.

Tout étudiant souhaitant candidater en M1, y compris ceux ajournés à la première année de Master, doit déposer son dossier de candidature sur le portail **eCandidat** de l'université.

■ EN MASTER 2 :

Cette formation est ouverte de plein droit aux étudiants de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 titulaires du M1 parcours Direction artistique de projets culturels européens.

Tous les autres étudiants souhaitant intégrer ce parcours du M2 doivent candidater sur le portail **eCandidat** de l'université.

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES :

Pour les étudiants de nationalité étrangère (hors UE et pays assimilés) et titulaires de diplômes étrangers :
mobilite.individuelle@univ-montp3.fr

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION CONTINUE (SAFCO) :

Pour les professionnels en activité et les demandeurs d'emploi en reprise d'études et en démarche de VAP :
ufr1.fc@univ-montp3.fr | 04 67 14 55 79

Pour une demande de VAE : vae@univ-montp3.fr

ET APRÈS LE MASTER...

L'obtention du Master Direction artistique de projets culturels européens a pour vocation de déboucher directement sur la vie active.

Toutefois, il permet également l'inscription en thèse de doctorat Arts (selon dispositions de l'École Doctorale d'accueil).

MÉTIERS DE LA CULTURE ET DU SPECTACLE

Métiers de la programmation, de la production et de l'administration des entreprises culturelles) : cadres culturels qui dirigent les structures culturelles et les manifestations artistiques, gèrent les budgets, produisent, exploitent et diffusent les œuvres d'art (directeur artistique, administrateur de structures culturelles, directeur des affaires culturelles, responsable d'établissements d'enseignement artistique, chargé de mission, consultant, directeur de la communication...

CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

filière culturelle et administrative...

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

TAUX D'EMPLOI DES
DIPLOMÉS ACTIFS
DE LA MENTION
PROMOTION 2019
30 MOIS APRÈS
L'OBTENTION DU DIPLOME



+ d'infos : ove.univ-montp3.fr

BIEN S'INFORMER POUR MIEUX S'ORIENTER



DOCUMENTATION

sur les formations, les métiers, les débouchés, les concours...

ATELIERS ET CONFÉRENCES

dès la L1 sur les thématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle

ACCOMPAGNEMENT

aide à la réussite, suivi et conseils en orientation par des professionnels

+ d'infos : scuio-univ-montp3.centredoc.fr

EXPLOREZ LES POSSIBLES

Ajoutez de la valeur à votre parcours d'études par :



LES STAGES FACULTATIFS

en valorisant vos études par l'expérience professionnelle
emploistage@univ-montp3.fr



LA CÉSURE

pour choisir d'interrompre vos études pendant une année
scuio@univ-montp3.fr



LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

et décider de poursuivre vos études à l'étranger dès la L2
mobilite.individuelle@univ-montp3.fr

Université Paul-Valéry Montpellier 3
www.univ-montp3.fr

RESPONSABLES DE LA FORMATION

M. Yvan NOMMICK

ivan.nommick@univ-montp3.fr

Mme Alix DE MORANT-WALLON

alix.wallon@univ-montp3.fr

DÉPARTEMENT THÉÂTRE ET SPECTACLE VIVANT

Secrétariat pédagogique :

Bât. Jean Hugo - Bureau H 109

04 67 14 54 49

masters.spectacle@univ-montp3.fr

● SCUIO-IP

● SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET

● D'INSERTION PROFESSIONNELLE

● 04 67 14 26 11

● scuio@univ-montp3.fr

● SAFCO

● SERVICE DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION CONTINUE

● 04 67 14 55 82

● safco@univ-montp3.fr

DIPLOME
NATIONAL DE
MASTER
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT